

PRESIDENCE DU COMITE CENTRAL  
DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

(KBA.14018R)  
REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
Travail--Démocratie--Paix

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRESIDENCE DU CONSEIL DES  
MINISTRES

CABINET MILITAIRE

CHANCELLERIE

DECRET N° 82/151 DU 10/2/1982  
portant nomination à titre exceptionnel  
dans l'Ordre du Dévouement Congolais.

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS DU  
TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT,  
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

GRAND MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL

- VU - la Constitution du 8 Juillet 1979 de la République Populaire du Congo ;
- VU - la Loi n° 25/80 du 13 Novembre 1980, portant amendement de l'Article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 de la République Populaire du Congo ;
- VU - le Décret n° 60/203 du 28 Juillet 1960, portant création de l'Ordre du Dévouement Congolais ;
- VU - le Décret n° 60/205 du 28 juillet 1960, fixant les modalités d'attributions du Dévouement Congolais ;
- VU - le Décret n° 80/644 du 28 Décembre 1980, portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
- VU - le Décret n° 81/017 du 26 Janvier 1981, relatif aux intérêts des Membres du Gouvernement ;

SUR proposition du Camarade Membre du Bureau Politique, Président de la Commission Permanente à l'Armée, Ministre Délégué à la Présidence, chargé de la Défense Nationale.

Après avis de la Chancellerie,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er: Est nommé à titre exceptionnel dans l'Ordre du Dévouement Congolais :

AU GRADE D'OFFICIER :

Monsieur BORIS IVANOV, Ingénieur Moteur-Cellule de l'Assistance Technique Soviétique.

ARTICLE 2 : Il ne sera pas fait application de droits de Chancellerie prévus par Décret n° 60/205 du 28 Juillet 1960.

ARTICLE 3 : Le présent Décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 10/2/1982.

Colonel Denis SASSOU-NGUESSO.-